

N°12

ORGELET INFO



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉCEMBRE 2025

LE MOT DU MAIRE

ÉTAT CIVIL

DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

INFOS DIVERSES

Orgelet
Merlia
Sézéria
Vampornay
Bellecin
Le Bourget



LE MOT DU MAIRE

Chères Orgelétaines, Chers Orgelétains,

Comme chaque fin d'année, ce bulletin municipal est l'occasion de prendre un moment pour regarder le chemin parcouru ensemble, mais aussi pour se tourner vers les mois à venir. Notre commune évolue, parfois à petits pas, parfois au rythme de projets plus ambitieux, toujours avec le même objectif : améliorer le cadre de vie et accompagner la dynamique d'Orgelet.

Cette année encore, de nombreux chantiers, services et initiatives ont mobilisé plusieurs acteurs de la vie locale. Plusieurs opérations se poursuivent actuellement, et leur avancée sera suivie avec attention dans les mois à venir, en lien avec les partenaires concernés.

Je souhaite aussi dire un mot particulier concernant la santé, un sujet important pour de nombreux foyers. Deux de nos médecins généralistes partent bientôt à la retraite après de longues années au service des habitants. Leur investissement constant mérite d'être salué chaleureusement, et nous leur adressons nos vœux les plus sincères pour une retraite bien méritée.

Des démarches sont actuellement engagées par les professionnels de santé afin d'assurer leur remplacement et de garantir la continuité des soins sur notre territoire. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Au-delà des projets et des services, Orgelet continue de vivre grâce à l'implication de celles et ceux qui s'engagent : bénévoles associatifs, enseignants, professionnels, acteurs économiques, agents municipaux et habitants qui contribuent au quotidien à la vitalité de notre commune. À toutes et tous, je souhaite exprimer ma reconnaissance.

Alors que nous nous apprêtons à tourner la page de cette année, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, une belle fin d'année et une année 2026 placée sous le signe de la santé, du partage et de la sérénité.

Jean-Paul DUTHION,
Maire d'Orgelet

INFOS

Si vous voulez recevoir la newsletter, veuillez communiquer votre adresse mail à la mairie d'Orgelet ou à l'adresse mail suivante : communication@orgelet.com ou depuis notre site internet : www.orgelet.com



1er adjoint,
Stéphane PIERREL



2ème adjointe,
Pauline PONSOT



3ème adjoint,
Patrick CHATOT



4ème adjointe,
Nathalie CORON



5ème adjoint,
Yves LANIS

Les conseillers municipaux



Rachel BERTSCHY



Fatima LAAJELI



Laetitia ROUSSEL



Alain BRIDE



Laurence BOISSON



Michel LIGIER



Michel CHAMOUTON



François BONNEVILLE



Sébastien GRONOWSKI



Christophe DALOZ



Marie RIVIERE



Julie RACINE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

17 novembre Ambre PARÉ

MARIAGE

23 août Pierre VIENNET & Elina GOUDEAU

DÉCÈS

24 septembre	Claude GIRAUD	Âgée de 63 ans
3 octobre	Solange BONDIVENNE épouse FROISSARD	Âgée de 95 ans
8 octobre	Maxime DOLE	Âgé de 93 ans
19 octobre	Daniel CORRARO	Âgé de 61 ans
22 octobre	André BILLOD	Âgé de 87 ans
11 novembre	Lilian CAZOT	Âgé de 23 ans
15 novembre	Pierre CHAVENON	Âgé de 81 ans
16 novembre	Robert TRAMUT	Âgé de 87 ans

DÉCÈS CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

7 juin	Bernard RUFFIEUX	Âgé de 79 ans
9 juin	Pascale ROCHEZ épouse BERTHOZAT	Âgée de 65 ans
9 juin	Bernard GENELETTI	Âgé de 94 ans
22 juin	Paule JACQUET	Âgée de 95 ans
9 juillet	Jacques AVIET	Âgé de 76 ans
14 juillet	Odile ANDRE épouse LOGONESCHE	Âgée de 89 ans
29 juillet	René PERRET	Âgé de 93 ans
3 août	Jeanne MAILLOT épouse MATHY	Âgée de 104 ans
11 août	Yvette PHILIPONA épouse POLY	Âgée de 90 ans
21 août	Marie-Thérèse BARRON épouse VIRET	Âgée de 92 ans
28 août	André JACQUIER	Âgé de 83 ans
6 septembre	René MARTIN	Âgé de 83 ans
28 septembre	Pascal BERTHELON	Âgé de 64 ans
15 octobre	Philippe BETRY	Âgé de 101 ans
18 octobre	Daniel FROMONT	Âgé de 84 ans
28 octobre	Jacqueline BOURDEYRON épouse DORAND	Âgée de 97 ans
5 novembre	Jeanne COEUR épouse DALOZ	Âgée de 97 ans
29 novembre	Marie TRESY épouse MICHAUD	Âgée de 96 ans
30 novembre	Yvette MIANA épouse MATHON	Âgée de 87 ans
12 décembre	Michel DEGON	Âgé de 80 ans

PRINCIPALES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Les procès-verbaux sont consultables sur le site de la commune : www.orgelet.com).

-Séance du 20 mai 2025-

DEMANDE DE SUBVENTIONS :

- auprès de l'Agence de l'Eau pour le renouvellement d'une canalisation d'eau potable qui alimente le hameau de Merlia depuis l'Avenue Lacuzon. Le montant des travaux s'élève à 59 958,80 €. L'Agence de l'Eau est sollicitée à hauteur de 29 979,40 € (50%).
- auprès du Conseil Départemental du Jura au titre du dispositif d'Aide aux Territoires pour la création d'une entrée de ville à la suite de la démolition du bâtiment situé au 3 Place de l'Eglise.

Le montant des travaux s'élève à 77 157,42 €. Le Conseil Départemental est sollicité au titre de l'aide aux Territoires au taux maximal.

FESTIVITÉS DU 14 AOÛT

Le Conseil Municipal a décidé de confier l'organisation des festivités des 14 et 15 août à l'association Déflagration et a approuvé la convention de partenariat pour un montant de 22 000,00 euros TTC.

FEUX D'ARTIFICE

Le Conseil Municipal a retenu l'offre de la société Zubermonde pour la réalisation des feux d'artifice des 13 juillet et 14 août pour un montant de 2 500,00 € Hors Taxes par feu.

RENOUVELLEMENT DE LA MISE À DISPOSITION DES DEUX LICENCES IV

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler la mise à disposition des licences IV de débit de boissons à Monsieur Philippe PAILLARD et Madame Nadine LABELLE pour une durée d'un an à compter du 07 juillet 2025, moyennant une redevance de 600,00 euros, et à Monsieur Hugo FARINETTI pour une durée d'un an à compter du 1er août 2025, moyennant une redevance de 600,00 euros.

-Séance du 17 juin 2025-

AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT « LES LONGUES PIÈCES »

- Le Conseil Municipal a pris note du choix des entreprises retenues :
Le groupement d'entreprises SERRAND TP (mandataire) et JC BONNEFOY (cotraitant) pour le lot 1 terrassements, voirie et réseaux humides pour un montant de 214 727,32 € HT soit 257 672,78 € TTC ;

BALLAND PAYSAGES pour le lot 2 Espaces verts et mobilier pour un montant de 83 364,00 € HT soit 100 036,80 € TTC.

- Le Conseil Municipal a adopté l'Avant-Projet Sommaire (APS) modifié du Lotissement Les Longues Pièces proposé par le SIDEC dont le montant de travaux s'élève à 122 055,29 euros TTC.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Participation des financeurs : 32 997,39 euros

Récupération de la TVA par le SIDEC : 15 014,97 euros

Solde à la charge de la Commune : 74 042,93 euros

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE : PROPOSITION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UNE PARTIE DE TERRAIN PRIVÉ

Le Conseil Municipal a approuvé la convention présentée pour la création d'un bassin enterré de 120 m³ sur la parcelle privée cadastrée section ZC n°243 afin d'assurer la DECI sur cette zone.

Le coût des travaux s'élève à 24 377,50 euros Hors Taxes.

-Séance du 16 septembre 2025-

EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE : PROPOSITION DE MOE

En vue d'envisager l'extension de la maison de santé pluridisciplinaire (création d'un cabinet de médecin généraliste afin de répondre à des besoins nouveaux sans dénaturer l'harmonie du bâtiment existant), le Conseil Municipal (moins une abstention) a validé la proposition de mission de MOE de l'atelier 71 Architecture qui s'élève à 12% du montant Hors Taxes des travaux estimés à 95 500,00 euros Hors Taxes.

ACQUISITION DE LAUZES POUR LA TOITURE DE L'ÉGLISE DE SÉZÉRIA (DEUXIÈME LOT)

Le Conseil Municipal a accepté l'acquisition d'un lot de lauzes cédées au tarif de 100 € le m3 par M. Guy JACQUOT domicilié 20 route de Crançot 39210 LA MARRE pour l'église de Sézéria.

VENTE D'UN LOCAL PROFESSIONNEL

Le Conseil Municipal a décidé de la vente à Madame Malvina GIANNATTASIO, présidente de la SAS PERLE DE DOUCEUR, du lot n°5 de l'ensemble immobilier en copropriété situé rue du Faubourg de l'Orme à Orgelet (Jura) sur les parcelles cadastrées section AD n°76 et n°77 appartenant au domaine privé communal pour un prix égal à 35 000,00 € net vendeur en raison des travaux réalisés et des travaux à prévoir.

MISE À JOUR DU SDAEP : PROPOSITION DE DEVIS DU BUREAU D'ÉTUDES RÉALITÉS ENVIRONNEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU

Pour faire suite au refus de la demande d'aide de la Commune à l'Agence de l'Eau pour des travaux sur les canalisations d'eau potable (au taux de 70%) au motif que le schéma directeur d'alimentation en eau potable a été réalisé en 2013 alors que les aides aux travaux sur les réseaux d'eau potable sont conditionnées à l'existence préalable d'études diagnostiques et de schémas directeurs d'alimentation en eau potable de moins de 10 ans (12ème programme d'intervention 2025-2030), le Conseil Municipal a décidé d'engager au plus vite la mise à jour du schéma directeur d'alimentation en eau potable et de solliciter le financement de l'Agence de l'Eau.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses : mise à jour SDAEP 19 570,00 €

Recettes :

Agence de l'Eau (50%) : 9 785,00 €

Autofinancement (50%) : 9 785,00 €

TRAVAUX URGENTS SUR LE RÉSEAU D'AEP ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal a décidé d'engager des travaux urgents sur la canalisation desservant le hameau de Vampornay (perte de 100m³/jour) et de reprendre la chambre de vanne au réservoir (en cas de casse : alimentation en eau potable suspendue dans toute la ville).

Le plan de financement prévisionnel s'établit de la manière suivante :

Dépenses : 84 344,50 € HT

Trx réseau AEP hameau Vampornay : 52 032,50 €

Trx chambre de vanne réservoir : 32 312,00 €

Recettes : 84 344,50 € HT

Autofinancement : 25 303,35 €

Agence de l'Eau (70%) : 59 041,15 €

TARIFS DE L'EAU POUR LA PÉRIODE DU 1ER OCTOBRE 2025 AU 30 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs communaux de l'eau pour la période du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026 .

Pour la période du 01/10/2025 au 30/09/2026, les tarifs s'établissent comme suit :

Part fixe : 21,00 € par semestre soit 42,00 € par an (au lieu de 40 €)

Part variable : 1,60 € le m3 (au lieu de 1,50 € le m³)

-Séance du 28 octobre 2025-

O.N.F. : ASSIETTE, DÉVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES DE L'ANNÉE 2026

Le Conseil Municipal a approuvé l'état d'assiette des coupes 2026 et demandé à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites.

ACQUISITION DE BIENS SANS MAÎTRE REVENANT DE PLEIN DROIT À LA COMMUNE

Les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés sauf renonciation à exercer ce droit (article 713 du Code civil).

Sont considérés comme n'ayant pas de maître les biens qui :

1) font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté. Ce délai est ramené à dix ans pour les successions ouvertes à compter du 1er janvier 2007 et si l'acquisition se trouve dans un des quatre périmètres prévus par la loi, tel que les zones de revitalisation rurale,

2) des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels depuis plus de trois ans les taxes foncières n'ont pas été acquittées ou ont été acquittées par un tiers.

Cette procédure vise à incorporer dans le domaine communal des biens sans maître dans le cadre d'une politique foncière pouvant s'articuler autour d'un axe forestier (agrandir la forêt communale, réduire le morcellement forestier privé en alimentant une bourse forestière, résorber des enclaves et mettre en cohérence de la desserte forestière, etc.), d'un axe d'aménagement (constitution de réserves foncières), voire d'un axe environnemental (protéger des espaces naturels).

Le Conseil Municipal a décidé d'exercer ses droits en application des dispositions de l'article 713 du Code civil et des articles L.1123-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, et que la commune s'appropriera ces biens dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU BOULODROME

Le Conseil Municipal a approuvé le règlement intérieur du boulodrome.

DIMANCHES DU MAIRE

Le Conseil Municipal (1 voix contre) a émis un avis favorable à l'ouverture dominicale des commerces sur le territoire communal aux dates suivantes : 29 novembre 2026, 06 décembre 2026, 13 décembre 2026, 20 décembre 2026 et 27 décembre 2026.



Le saviez-vous ?

Le conseil municipal est composé de 19 élus, dont le Maire et les adjoints.

Les séances sont publiques : chaque habitant peut y assister, sauf cas exceptionnels.

Les délibérations sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

TRAVAUX

LE BOULODROME

UN ÉQUIPEMENT UTILISÉ

Ouvert cet été, le nouveau boulodrome municipal d'Orgelet est désormais pleinement en service. Situé à proximité du stade, il comprend dix terrains dédiés à la pétanque, aménageables en cinq pistes de boule lyonnaise, ainsi qu'un espace convivial et des sanitaires accessibles. À l'extérieur, vingt terrains supplémentaires permettent la pratique en plein air dès le retour des beaux jours.

Depuis son ouverture, le bâtiment accueille un large public : clubs, joueurs amateurs, mais aussi le collège et les écoles primaires, qui bénéficient d'un espace couvert adapté aux séances d'éducation physique et aux activités périscolaires.

DES AJUSTEMENTS TECHNIQUES EN COURS

Comme pour tout équipement sportif neuf, les premières semaines d'utilisation ont permis d'identifier quelques réglages nécessaires.

Les joueurs ont notamment signalé que le sol ne réagissait pas comme attendu. Une intervention a donc été programmée pour rectifier la texture et le niveling de la surface, afin d'obtenir un terrain plus homogène et conforme aux besoins de la pratique. Ce type d'ajustement est habituel lors de la mise en service d'un nouveau bâtiment sportif.

Un autre point reste à finaliser : la reprise de l'éclairage, suite à une non-conformité détectée lors des vérifications. Le système devra être réinstallé ou ajusté pour garantir une lumière homogène et conforme aux normes.

UN ÉQUIPEMENT AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

Malgré ces dernières interventions techniques, le boulodrome connaît une fréquentation importante. Un calendrier de manifestations est en préparation : concours officiels, entraînements, ainsi que des séances d'initiation pour les scolaires, du collège comme de l'école élémentaire.

L'équipement, largement sollicité, deviendra pleinement opérationnel une fois les derniers ajustements finalisés.



LE BRILLAT

UN NOUVEL ESPACE DE VIE ET DE SERVICES AU COEUR D'ORGELET

Après une réhabilitation longue et complexe, le bâtiment Le Brillat s'est transformé et accueille désormais plusieurs activités qui participent à la dynamique du centre-bourg. Ce projet visait à redonner une vocation utile à cet édifice emblématique et à proposer des usages adaptés aux besoins actuels du territoire.

UN CHANTIER AUX MULTIPLES OBSTACLES

La réhabilitation a été marquée par divers aléas : difficultés structurelles nécessitant des interventions supplémentaires, retards sur plusieurs lots techniques et défaillances d'entreprises.

Ces imprévus ont prolongé la durée du chantier et exigé une coordination régulière entre les intervenants.

La commune tient à souligner le travail des artisans et autres entreprises qui ont assuré la continuité du chantier jusqu'à son achèvement. Leur engagement a permis la finalisation des aménagements aujourd'hui en service.

UN BÂTIMENT DÉSORMAIS PLEINEMENT FONCTIONNEL

Le Brillat accueille aujourd'hui plusieurs activités :

- Depuis juillet, l'épicerie traiteur O'Vieux Jaru, qui propose une offre complémentaire au commerce local.
- Depuis novembre, quatre praticiens de médecines alternatives, installés dans des cabinets aménagés spécifiquement pour leurs pratiques.
- En 2026, trois appartements meublés seront mis en location.

Les aménagements intérieurs – circulations lumineuses, escaliers rénovés, parois boisées et finitions soignées – contribuent à proposer un cadre adapté à des usages professionnels comme résidentiels.

DES LOGEMENTS PENSÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Les appartements du Brillat sont destinés à accueillir :

- des stagiaires,
- des apprentis,
- de potentiels candidats médecins juniors.

Cette offre contribue à répondre à un besoin identifié d'hébergements de courte ou moyenne durée, utile notamment pour les professionnels de passage ou les nouveaux arrivants.

UN ATOUT POUR LA VITALITÉ DU CENTRE-BOURG

Avec la réouverture du Brillat, Orgelet bénéficie d'un équipement polyvalent regroupant activité commerciale, services de santé non conventionnelle et logements.

Cette reconversion renforce la diversité de l'offre disponible dans le centre-bourg et s'inscrit dans un ensemble d'actions destinées à maintenir et développer les services de proximité.



LE FUTUR TIERS-LIEU POURSUIT SA TRANSFORMATION

La réhabilitation des anciennes Maisons Richard destinées à accueillir le futur tiers-lieu d'Orgelet se poursuit avec un avancement soutenu. Ce chantier, qui mobilise de nombreux corps d'état, vise à redonner une vocation durable à ce bâtiment patrimonial situé en entrée de centre-bourg.

UN PROJET DE RÉHABILITATION COMPLÈTE D'UN BÂTIMENT ANCIEN

Le futur tiers-lieu regroupera :

- un point d'information touristique,
- un espace France Services,
- l'agence postale communale,
- des locaux associatifs,
- un espace dédié à la Croix-Rouge,
- ainsi qu'une salle destinée aux animations et actions du tiers-lieu.

UN AVANCSMENT RÉGULIER MALGRÉ LES RETARDS CONSTATÉS

Si certains corps de métiers ont rencontré des difficultés entraînant un glissement du calendrier, l'ensemble des travaux réalisés depuis l'automne permet aujourd'hui de maintenir un objectif de livraison fin février 2026.

Les entreprises intervenantes poursuivent leurs travaux dans un phasage ajusté aux contraintes techniques et saisonnières.

UN FUTUR ÉQUIPEMENT AU SERVICE DES HABITANTS ET DES ASSOCIATIONS

Une fois achevées, les Maisons Richard accueilleront un tiers-lieu structuré pour :

- faciliter les démarches administratives (France Services, agence postale communale),
- proposer un point d'accueil pour les touristes,
- offrir des espaces mutualisés aux associations,
- soutenir les actions solidaires via un espace dédié,
- accueillir des animations culturelles ou numériques.

Ce lieu complétera l'offre de services du centre-bourg tout en valorisant un patrimoine remarquable.



RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

LE PROGRAMME SAUC ARRIVE À SON TERME

Le chantier du Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère (SAUC), engagé pour restructurer les rues et places du centre-bourg d'Orgelet, touche à sa fin. La livraison des aménagements est envisagée autour de la mi-décembre, sous réserve des derniers ajustements techniques.

UN RÉAMÉNAGEMENT GLOBAL DES ESPACES PUBLICS

Le programme concernait la rue des Prêtres, la rue de l'Église, la rue du Commerce, la place Marnix et les abords immédiats de l'Église, ainsi que l'espace Cordier en prestation similaire.

Les interventions visaient à harmoniser les sols, sécuriser les cheminements, améliorer l'accessibilité et mettre en valeur les caractéristiques patrimoniales, notamment la calade de l'Église conservée intégralement.

UN CHANTIER TECHNIQUE NÉCESSITANT DE NOMBREUX AJUSTEMENTS

La configuration historique du centre-bourg, les interventions archéologiques, la gestion des réseaux et la coordination avec d'autres chantiers ont imposé plusieurs adaptations du planning.

Malgré ces contraintes, les entreprises mobilisées ont finalisé une grande partie des aménagements : pavages, bétons bouchardés, caniveaux, reprises ponctuelles et finitions dans les zones les plus sensibles.

UN AVANCEMENT CONFORME AUX OBJECTIFS DE COÛT ET DE CALENDRIER

Les travaux étant quasiment terminés à 100 %, les dernières interventions portent sur les raccordements, les éléments de mobilier urbain et les finitions des sols.

VERS UN CENTRE-BOURG PLUS LISIBLE ET MIEUX ADAPTÉ AUX USAGES

Une fois la totalité des travaux réceptionnés, les espaces publics offriront :

- des circulations clarifiées,
- des cheminements piétons sécurisés,
- des matériaux cohérents avec l'identité patrimoniale du centre,
- des accès facilités pour tous les usagers,
- un cadre de vie renforcé.

Le programme SAUC représente ainsi une transformation importante des espaces publics historiques d'Orgelet, pensée pour accompagner les usages quotidiens tout en valorisant le patrimoine du centre-bourg.



ÉGLISE DE SÉZÉRIA

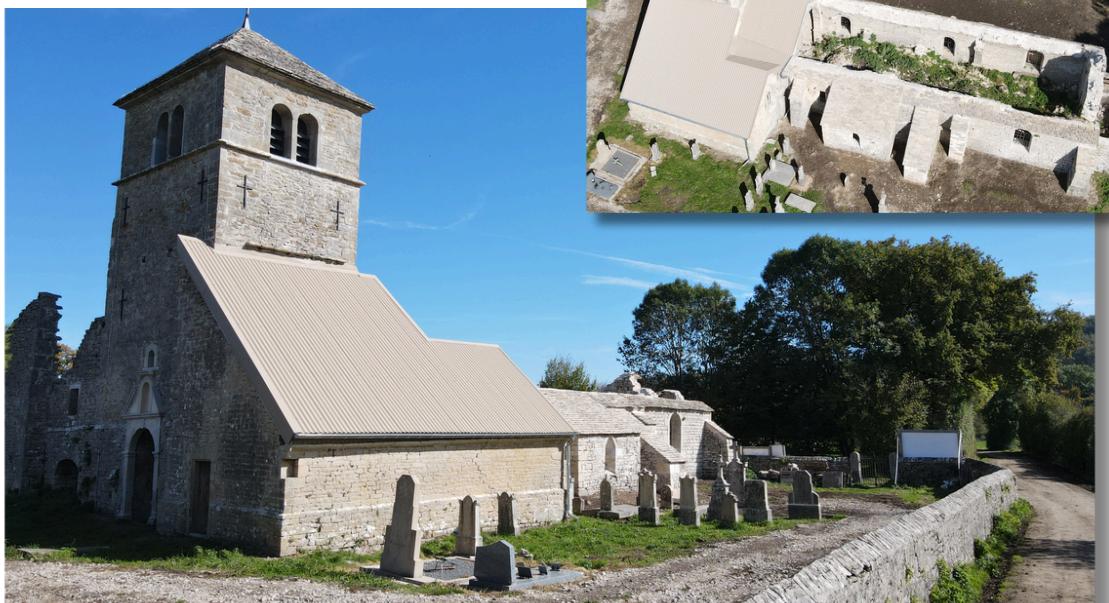
RENAISSANCE D'UN SITE REMARQUABLE

Projet proposé en 2018 par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au moment du premier loto du patrimoine initié par Stéphane Bern pour la sauvegarde des monuments en péril, l'église de Sézéria a été retenue pour bénéficier de fonds spéciaux afin d'envisager sa sauvegarde. Ce choix n'a rien d'anodin puisque cet édifice, isolé à l'écart du village, recèle des interrogations quant à son histoire et à ses différentes phases de construction. Sa situation au sein de la plaine de la Thoreigne en fait aussi un lieu propice à la biodiversité.

Il fallut cependant, afin de conserver cette nomination et pouvoir prétendre aux fonds alloués, entreprendre rapidement dans le courant de l'année 2021 les premières fouilles archéologiques non programmées précédemment.

S'en sont suivis les ajustements tarifaires avec l'architecte en charge du dossier, les demandes de subventions (DRAC, Conseil Départemental, Conseil Régional, État), les premiers travaux de dévégétalisation par les membres du Comité Consultatif Patrimoine créé par la municipalité ainsi qu'une étude écologique de l'impact des futurs travaux sur les espèces protégées habitant ce site.

Une fois tous ces éléments réunis (financements, ajustements tarifaires et mesures compensatoires sur les espèces protégées), la première tranche de travaux visant la sécurisation et la consolidation de l'édifice, classé ruine remarquable depuis 1998, a débuté à l'automne 2024.



Après un an sans véritables difficultés, cette consolidation s'est achevée cette fin octobre 2025.

Grâce à l'accompagnement des différents financeurs (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Fondation du Patrimoine, Fondation Bern, Département du Jura, sans oublier les généreux donateurs), au travail des bénévoles du Comité Consultatif Patrimoine, et après des décennies d'abandon, l'église de Sézéria est maintenant sauvée.

Pour relater cette « renaissance », le Comité Consultatif Patrimoine de la commune a organisé un après-midi découverte du site le 25 octobre suivi d'une conférence relatant le cheminement et l'aboutissement de cette aventure. Ce fut aussi l'occasion de s'immerger dans l'histoire de l'église au travers des travaux des archéologues du bâti et plus particulièrement par l'exposé de Coline Pilay, stagiaire au sein du Centre d'Etude Médiéval (CEM) étudiante en master d'archéologie.

Reste maintenant un gros travail de déblaiement de la nef qui reste à ce jour inaccessible au public. Cette vidange des gravas se fera ultérieurement, sous contrôle du CEM et du SRA (Service régional archéologique) permettra sans doute de faire d'autres découvertes passionnantes.

CITÉS DE CARACTÈRE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

L'association des Cités de Caractère de Bourgogne – Franche-Comté (CCBFC), créée en 1989, regroupe 64 communes réparties sur l'ensemble de la région.

Elle a pour objectif la valorisation du patrimoine (architectural, paysager, industriel, culturel, savoir-faire) et la sensibilisation des publics, l'amélioration du cadre de vie pour les habitants et l'accueil de caractère pour les touristes. Les CCBFC souhaitent faire vivre ou revivre des villages ou des bourgs qui ont une histoire et une architecture digne d'intérêt ; partager un esprit à la recherche de qualité, cohérence et convivialité. Le but de l'association est la préservation, la valorisation et la promotion de ce patrimoine qu'elle veut faire vivre.

Orgelet, en adéquation avec ces objectifs, adhère depuis 1992 au label « Cités de Caractères de Bourgogne – Franche-Comté » et participe activement à ses activités.

Ainsi, les 11 et 12 octobre dernier Sellières accueillait l'association en tant qu'invitée d'honneur de sa traditionnelle « fête de la pomme ». La commune d'Orgelet était naturellement présente au sein du « village des cités de caractère de Bourgogne-Franche-Comté ».

Ce fut l'occasion de présenter les richesses de notre territoire aux très nombreux visiteurs français ou étrangers, en particulier en termes de patrimoine, personnages célèbres ou environnement. Ces deux jours ont été propices à de riches échanges tant avec des passionnés d'histoire et de patrimoine, qu'avec des personnes qui jusqu'à présent ne faisaient que passer par Orgelet pour aller au lac sans faire l'effort de s'y arrêter.



Pour plus de renseignements sur le label et les communes adhérentes :
<https://www.cites-caractere-bfc.fr>

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

RETOUR SUR LES ACTIONS DU SECOND TRIMESTRE

Au cours du dernier semestre, les jeunes du CMJ ont poursuivi leurs actions citoyennes avec enthousiasme et engagement. Ils se sont ainsi investis dans les thématiques suivantes :

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES TOMBES AVEC LE COMITÉ LOCAL DU SOUVENIR FRANÇAIS :

Cette année, les jeunes ont répondu avec enthousiasme à la sollicitation du comité local du Souvenir Français pour participer à l'entretien des 11 tombes des soldats morts pour la France en remplacement des bénévoles qui s'en occupaient jusqu'à présent depuis de nombreuses années.

Ainsi, le mercredi 29 octobre, les jeunes se sont mobilisés pour nettoyer les pierres, retirer les mauvaises herbes autour des sépultures et redonner de l'éclat à ces lieux de mémoire.

Une action à la fois mémorielle et solidaire, très appréciée, qui permet aux jeunes de contribuer à la préservation du patrimoine communal.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE :

Le matin du 11 novembre, les jeunes conseillers ont pris part à la cérémonie aux côtés des élus, des anciens combattants et des habitants. Dans une atmosphère empreinte de sobriété et de recueillement, ils ont participé au dépôt de gerbe et rendu hommage aux soldats morts pour la France. Leur attitude respectueuse et attentive a été remarquée et saluée.

TÉLÉTHON :

Le samedi 6 décembre après-midi, les jeunes ont également apporté leur soutien au Téléthon en organisant une activité « sportive » afin de rapporter des fonds pour le téléthon.

ARBRE DE LA LAÏCITÉ :

Ce samedi, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à la mise en valeur de l'arbre de la laïcité, planté à proximité de l'église.

À cette occasion, un rappel historique a été fait autour de la loi du 9 décembre 1905, qui pose le principe de la séparation des Églises et de l'État, ainsi que de son inscription dans la Constitution de 1946.

Les jeunes ont ensuite accroché dans l'arbre des extraits de l'article premier de la Constitution, chacun sur un support préparé en amont. Une petite exposition explicative, réalisée par leurs soins, accompagnait également ce moment de partage et de réflexion.

*Un bel engagement porté par
les jeunes du CMJ.*



ÉCOLE MATERNELLE

JOURNÉE NATIONALE "NON AU HARCÈLEMENT"

Le jeudi 6 novembre 2025 a mobilisé, dans tous les établissements, élèves, et personnels pour prévenir et combattre toutes les formes de harcèlement.

Nos élèves y ont participé aussi. À cette occasion, ils ont chanté, tous ensemble, « La rengaine contre le harcèlement ».

Bien que nos élèves ne soient pas confrontés à des situations de harcèlement, celui-ci est un problème grave qui touche de nombreux élèves, parfois sans que les adultes en soient conscients.

C'est pourquoi nous avons choisi de sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge afin de les armer contre de telles situations auxquelles ils seront peut-être confrontés un jour.

En tant qu'enseignants, il est de notre responsabilité de sensibiliser nos élèves à ce sujet, de leur fournir les outils nécessaires pour réagir face à cette situation et de créer un environnement scolaire sûr et bienveillant pour tous.

Durant l'année scolaire, les élèves participeront à d'autres projets tels que : un projet musique avec Jeanne de Navilly au printemps sur le thème du Moyen-Âge qui a été retenu pour le spectacle de fin d'année, projet lecture avec les élèves d'une classe de CM, participation de tous les élèves de MS et GS à la fête de la science ...

Ils assisteront pour Noël à un spectacle intitulé « Nom d'une bûche », présenté par la compagnie CémoiKiDi et recevront ensuite la visite du Père Noël.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Jeudi 18 septembre 2025, nous sommes allés en face de l'église d'ORGELET pour voir les fouilles archéologiques. Laura l'anthropologue et ses collègues nous ont donné des explications et montré leurs découvertes qui datent du Moyen-Âge : des os humains, un clou, un fossile, de la céramique, une dent de cochon, ...

Laura nous a présenté ses outils : raclette, triangle, pioche, ...

Nous avons aussi vu la chapelle de Sézéria en 3D sur un écran d'ordinateur.

Nous avons beaucoup apprécié cette sortie très intéressante !

PAROLES D'ENFANTS

"Un grand merci à Laura et ses collègues de nous avoir accueillis et montré leurs grandes découvertes !"

"C'était bizarre et étonnant de voir des os humains et une dent de cochon !"

"Les photos en 3 D étaient belles avec comme un arc en ciel autour !"

"C'était bien de prendre une photo tous ensemble devant l'église !"



AMÉNAGEMENTS DANS LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Le bâtiment, dont le projet architectural de la maison de santé a été initié en 2009 avec les professionnels de santé, est propriété de la ville d'Orgelet.

Ouverte le 23 janvier 2012, elle comptait alors trois médecins, quatre infirmiers, une psychologue et une diététicienne.



L'équipe s'est étoffée au fil du temps, accueillant progressivement une orthophoniste, une podologue et une sage femme.

Les locaux commençaient alors à être trop petits et nous n'avons pas pu accueillir une orthoptiste désireuse de s'installer à Orgelet.

Un aménagement a pu être envisagé en février 2020 : la mise en place d'un cabinet médical de type Algeo pour répondre à la demande des professionnels de la Maison de Santé pluridisciplinaire.

La municipalité l'a mis en place en 2021 en attente d'une extension.

Malheureusement le besoin subsiste :

- les orthophonistes souhaiteraient avoir des bureaux plus grands, cela leur permettrait d'avoir un espace au sol pour les plus petits ou de pouvoir allonger les patients si nécessaire,
- la podologue aurait besoin de locaux plus grands pour pouvoir étoffer son offre de soins : appareil d'étude de marche et appareillages spécifiques à des pathologies, ainsi que d'un local technique,
- la psychomotricienne, qui fait intégralement partie de l'équipe, ne peut pas intégrer nos locaux faute de place (nous l'avons hébergée uniquement le temps des travaux du Brillat dans un bureau médical provisoirement vacant).

Un autre aménagement a pu être envisagé en février 2024 : la création d'un atelier de podologie. Une salle d'attente a été réduite pour permettre la création d'un petit local permettant la stérilisation des outils, la fabrication des semelles et le stockage du matériel et des produits. Il est en fonction depuis mars 2025 et a permis une amélioration du confort de travail de la podologue.



Nous continuons à réfléchir avec la municipalité à des possibilités d'extensions :

- ↳ à court terme pour créer des bureaux médicaux qui nous donneraient la possibilité d'accueillir des docteurs juniors car l'arrivée de deux médecins généralistes est en bonne voie pour 2026.
- ↳ à long terme pour que tous les professionnels de santé puissent travailler dans de bonnes conditions au service de l'accueil, du confort et de la qualité de soins pour nos patients.

Ça s'est passé cet été . . .



... et cet automne !



ORGELET BAT AU SON DES CUIVRES

LE RÔLE MAJEUR DU SÉQUANIE BRASS BAND

À Orgelet, la musique résonne d'une manière particulièrement cuivrée ces dernières années : le Séquanie Brass Band, ensemble de cuivres et percussions, s'impose comme un pilier culturel de la commune.

Fondé en 2017, le Séquanie Brass Band est la seule formation "brass band". Avec environ trente musiciens, il explore un répertoire large, jazz, swing, musiques traditionnelles, qui séduit un public varié. Orgelet, scène centrale pour le brass band

Le lien entre le groupe et Orgelet est fort. En octobre 2025, le brass band a joué lors d'un week-end "cuivres" à Orgelet (et à Saint-Lupicin), animé autour de concerts en cuivres et percussions. Le lieu choisi : la Grenette d'Orgelet, un cadre emblématique de la ville, qui résonne désormais au rythme des tubas et des percussions.

Quel est l'attachement du Séquanie Brass Band à Orgelet ?

Orgelet est pour nous une adresse presque "maison". Jouer à la Grenette, participer aux événements municipaux, c'est une manière de rester connecté à notre public local et de faire vivre la musique dans le cœur de la commune.

Lors du week-end "cuivres" d'octobre 2025, comment avez-vous vécu la dimension orgeletaise du concert ?

C'était très émouvant. Avoir une partie du concert à Orgelet renforce notre mission : faire découvrir la richesse des cuivres dans des lieux emblématiques de notre territoire.

Quels projets pour l'avenir du groupe à Orgelet ?

Nous aimerais développer des ateliers pour les jeunes, proposer des répétitions ouvertes, et pourquoi pas organiser un "Brass Day" à Orgelet : un moment festif avec démonstrations, concerts et initiation au cuivre.

Quel message auriez-vous pour les Orgelétains qui hésitent à venir vous écouter ?

Venez vivre un concert avec nous ! La musique cuivrée, c'est puissant, mais aussi convivial. C'est une invitation à vibrer ensemble, dans un lieu qui nous rassemble tous.



Plus de
renseignements :

Alexandra DEPRAZ
07 56 26 23 11

Dominique DIBLANC
dom.trump6335@gmail.com

LA BIBLIOTHÈQUE PARTAGÉE

FAIT PEAU NEUVE ET POURSUIT SA BELLE AVENTURE

La bibliothèque partagée d'Orgelet s'est refaite une beauté depuis quelques mois : on la reconnaît désormais grâce à sa nouvelle pancarte signalétique, placée en façade côté route, une pancarte imaginée et réalisée par les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), rappelant ainsi que ce lieu est, dès l'origine, une création de la jeunesse Orgelétaire.

Accompagnés par les services techniques, les jeunes élus du CMJ en ont imaginé l'aménagement : étagères fixées le long des murs, îlot central, récupération et tri des ouvrages donnés par les habitants.

Après les premiers mois d'utilisation, un grand nettoyage et un nouveau tri des livres ont été réalisés pour remettre de l'ordre et assurer la qualité de l'espace. Quatre personnes sont venues en renfort des jeunes.

Aujourd'hui, la bibliothèque est ouverte tous les jours, mais en période hivernale uniquement de 10 h à 18 h.

Le principe est simple : emprunter, rapporter, ou donner des livres en bon état. Les livres jeunesse, très plébiscités, sont particulièrement recherchés et toujours bienvenus.

Un seul mot d'ordre pour faire vivre ce bel espace né d'une énergie collective : bienveillance et respect, afin que cette bibliothèque, conçue par les jeunes et animée par les habitants, continue d'être un lieu de partage pour tous.

LE FOLK AU FOYER RURAL

QUAND SOLANGE KOLY FAIT DANSER LA TRADITION

Depuis de nombreuses années, Monique Paquelier animait les cours de danses folks au sein du Foyer Rural d'Orgelet. Depuis la rentrée, Solange Koly conduit avec enthousiasme la section de danse folk et fait découvrir aux participants la richesse des danses traditionnelles.

Qu'est-ce qu'est une "danse folklorique" dans le contexte de votre cours ?

C'est un mélange de danses traditionnelles régionales, mais aussi d'inspiration folk plus large. On travaille des pas, des chorégraphies, et l'idée est aussi de garder une dimension conviviale : ce n'est pas seulement "technique", mais surtout "partage".

Quel type de public participe à vos cours ?

Il y a des personnes de tous âges : des retraités, des adultes, parfois des jeunes. Certains viennent parce qu'ils ont déjà pratiqué la danse, d'autres juste pour découvrir. Ce qui compte, c'est l'envie d'apprendre, de se retrouver, et de danser ensemble.

Comment cette section a su évoluer au fil du temps selon vous ?

Au début, il y avait moins d'adhérents, mais petit à petit la danse folklorique s'est imposée comme une activité appréciée du foyer. Des petites démonstrations sont parfois organisées et cela renforce le lien entre les danseurs. On peut dire que c'est un véritable vecteur social : réunion, transmission, plaisir intergénérationnel au programme !

Quels sont vos projets pour l'avenir de cette activité ?

Continuer à partager des danses oubliées afin de préserver ce patrimoine culturel et de le faire vivre auprès du public. Nous souhaitons transmettre ces gestes et ces rythmes pour créer un lien entre le passé et le présent, tout en suscitant la curiosité et l'échange autour de ces traditions.

Alors, n'hésitez plus. Venez essayer ! Même si vous n'avez jamais dansé, la danse folklorique, ce n'est pas du spectacle, c'est du plaisir. On rit, on apprend, on se rencontre et ça peut devenir un moment important dans la semaine.



Section Folk Foyer Rural d'Orgelet : cours tous les mardis de 17h30 à 19h à la salle Gérard Perrier.

Renseignements auprès de Solange KOLY : 06 33 97 71 22

LE RYTHME DE LA BATUCADA

Comment est né ce projet ? Pourquoi une batucada et d'où vient son origine ?

J'ai rencontré Karine, membre du foyer rural, qui souhaitait mettre en place ce projet depuis plusieurs années. Musicienne, j'ai immédiatement répondu favorablement à sa proposition, certaine que le projet séduirait. La batucada est ouverte à tous, à partir de 10 ans. Nous souhaitions quelque chose qui sorte un peu des cours traditionnels, et la batucada répond parfaitement à ce besoin. La batucada, c'est avant tout du partage. Chaque participant, qu'il soit débutant ou déjà musicien, joue un rôle dans le rythme collectif. C'est intense, joyeux, et ça crée un vrai lien entre les gens. Cela permet d'offrir aux habitants un espace collectif de musique et d'expression et de renforcer le lien social et la convivialité dans la commune. L'idée n'est pas seulement d'apprendre à jouer. C'est de créer un moment collectif, festif et mémorable.

À qui s'adresse l'activité ?

La section accueille tout le monde (à partir de 10 ans). Pas besoin d'être musicien, ni de connaître le solfège. Ce qui est intéressant dans la batucada, c'est le mix des générations, des origines. Ça s'adresse à qui veut jouer de la musique. Les cours se déroulent dans la salle du foyer rural tous les mardis de 19h15 à 21h15.

Il y a également des ateliers ponctuels pour travailler des morceaux spécifiques.

Les projets et événements à venir :

La section envisage déjà plusieurs initiatives avec des spectacles et défilés lors des fêtes locales, des ateliers d'initiation pour le grand public et la participation à des événements régionaux de percussion.



Répétition les mardis de 19h15 à 21h15 à la salle Gérard Perrier à Orgelet

Informations : 07 81 73 73 33 ou violaineguilbert@gmail.com

Batuk'en'Or

DE L'ANGLAIS AU FOYER RURAL

Le cours d'anglais conversationnel au Foyer Rural d'Orgelet illustre parfaitement la mission d'éducation populaire et de lien social initié au début par l'association. Apprendre une langue devient autant un plaisir qu'une ouverture sur le monde. C'est chose faite depuis cette rentrée avec l'apparition de la section « anglais » animée par Anna Topalian.

«L'activité a été lancée récemment, en novembre 2025, pour répondre à une demande des adhérents et compléter les offres culturelles de l'association » débute-t-elle.

Chaque semaine, l'animatrice accueille un groupe d'une dizaine de participants, débutants ou faux débutants souhaitant améliorer leur pratique orale. « Mon objectif, explique-t-elle, est de créer un environnement convivial et interactif. On apprend en répétant des phrases et des expressions du quotidien, en discutant, en regardant de courtes vidéos, en jouant, au travers de jeux de rôle et petites mises en situation. L'idée n'est pas seulement d'apprendre, mais surtout de pratiquer et d'oser parler ».

Chacun peut tester ses compétences en conversation et s'exprimer librement. « On rit beaucoup, on cherche nos mots, on se trompe, mais c'est ce qui rend le cours vivant et motivant », ajoute-t-elle.

Pour ceux qui hésitent à se lancer, même si vous pensez être débutant ou rouillé, l'anglais ici, est une aventure collective. Vous allez apprendre, rencontrer du monde, et surtout passer un bon moment.



Plus de renseignements :

Section anglais Foyer Rural d'Orgelet

Anna Topalian - 06.07.16.59.65

Mardi de 18h30 à 19H30 - EMCB

BWH ANIMATION - BRENT HARRY

DES MOMENTS FESTIFS SUR MESURE

Crée par Brent Harry, BWH Animation anime mariages, anniversaires, soirées d'entreprise, fêtes locales et événements culturels dans le Jura et au-delà. «Je travaille toujours en pensant aux invités», explique-t-il. Chaque prestation est conçue comme une expérience personnalisée: programmation musicale adaptée aux goûts des convives, ambiance lumineuse étudiée, animations interactives et jeux qui s'ajustent à l'âge et aux attentes du public. «L'objectif est que chacun profite de la fête, se sente à l'aise et reparte avec le sourire», ajoute-t-il. BWH Animation met à disposition un matériel de sonorisation et d'éclairage professionnel, des photobooths pour immortaliser la soirée et propose même des moments karaoké pour ceux qui aiment prendre le micro.



Plus de renseignements :

06 34 98 84 14 - contact@bwhanimation.com - www.bwhanimation.com

Ô VIEUX JARU

Cet été, O'Vieux Jaru, l'épicerie-traiteur d'Armand Malandaïn et de sa compagne Marina Ferrey, y a ouvert ses portes. Quelques jours avant l'ouverture, ils ont accueilli voisins et élus autour d'une dégustation chaleureuse pour mettre à l'honneur les produits locaux.

Armand, comment est née l'aventure d'O'Vieux Jaru ?

Je suis cuisinier depuis 1996 et j'ai eu la chance de travailler dans de grandes maisons, du Crillon à Paris au Château Hôtel Belle-Isle. Avec Marina, nous avons eu un véritable coup de cœur pour Orgelet. Nous avons voulu créer un lieu simple et gourmand, qui ressemble à cette région que nous aimons tant. Le nom O'Vieux Jaru est un hommage au père de Marina, qui disait toujours : "Je r'viens dans mon vieux Jaru".

Qu'est-ce qui vous inspire le plus dans la cuisine du Jura ?

Le terroir ! Il est riche, généreux et très varié. Nous travaillons avec des producteurs locaux : la Ferme La Noizerette pour les légumes bio, la Maison Thaurin pour la charcuterie, La Truite de la Petite Montagne, ou encore l'Atelier de Géraldine pour les bracelets. Nous voulons proposer du bon, du frais, et soutenir les savoir-faire d'ici.



Comment choisissez-vous vos recettes pour le traiteur ? Et des idées pour les fêtes ?

Je cherche toujours l'équilibre : des saveurs franches, pas trop de gras ni de sucre, et une touche d'originalité. Je cuisine chaque jour des produits frais : canard confit au cidre, escalope jurassienne, sandre au savagnin, salades estivales...



Quel message souhaitez-vous transmettre à ceux qui poussent la porte d'O'Vieux Jaru ?

Venez découvrir, goûter et partager ! Nous voulons créer un lieu chaleureux où l'on se sent bien, faire vivre le centre-ville et mettre en lumière les trésors du Jura. Chez nous, on cuisine avec le cœur et on partage avec plaisir.



Pour plus de renseignements :

O'Vieux Jaru - 5 rue des Fossés - 39270 ORGELET

06 51 25 02 71

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 18 h et jusqu'à 19 h les vendredis, samedis et dimanches.

Fermé les mardis après-midi à partir de 13h30 (hors saison) et les mercredis.

JAMBO YA MAMA

LE FOOD TRUCK QUI FAIT VOYAGER LES PAPILLES

Le mercredi, à l'heure du déjeuner, la place d'Orgelet se remplit d'un parfum dépaysant. Devant un camion aux teintes chaudes, les habitants viennent chercher leur plat du jour avec un sourire et un petit "Jambo !". Derrière cette ambiance conviviale se cache le créateur de Jambo Ya Mama, un food truck qui mêle cuisine d'Afrique, générosité et spontanéité.

Pourquoi « Jambo Ya Mama » et pourquoi Orgelet ?

"Jambo" évoque l'énergie positive d'une salutation chaleureuse en Swahili, et "Ya Mama" rend hommage à mes premières émotions culinaires, celles de la cuisine traditionnelle de nos mamans africaines. L'idée du food truck est née de mon envie de partager une cuisine qui me ressemble, avec la liberté de bouger, tester et rencontrer les gens. Orgelet s'est imposée naturellement, pour son accueil et sa curiosité.

Vous proposez une cuisine en mouvement avec un concept de plat unique chaque semaine ?

Je préfère soigner un plat unique, ce qui me permet de créer sans cesse, de voyager à travers les saveurs ou de découvrir des produits locaux, tout en surprenant mes clients. Je travaille avec des fournisseurs locaux. Ma cuisine est chaleureuse et généreuse, avec du caractère : mijotés, épices choisies, sauces longues à réduire... Chaque plat raconte une histoire à travers une identité culturelle assumée aux influences africaines bien présentes mais jamais figées. Je m'inspire de recettes familiales tout en les adaptant et en jouant avec les textures et accompagnements.



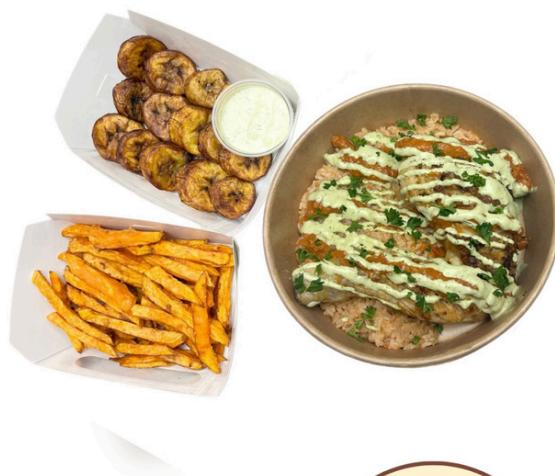
Et pour l'avenir ?

J'ai beaucoup d'idées ! Notamment des soirées à thème, des participations à plus d'événements ou encore élargir ma zone de vente. Mais je tiens à garder mon rythme et rester proches des gens, c'est mon essence.



Plus de renseignements :

07 81 95 90 55
jamboymama@gmail.com



MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

En cette fin d'année, notre commune accueille une nouvelle praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise, apportant une approche complémentaire au bien-être et à la santé.

Passionnée par le fonctionnement et l'équilibre du corps humain, Flora Jannet reçoit désormais les habitants dans son cabinet au 7 rue des fossés à Orgelet, les lundi, mardi et mercredi.



La Médecine traditionnelle chinoise plonge ses racines dans des millénaires de pratique.

Elle propose une vision de l'homme dans sa globalité dont la santé dépend de multiples facteurs tous reliés entre eux.

Votre esprit, vos émotions, vos pensées, vos structures corporelles et systèmes fonctionnels forment un tout interdépendant, sous l'influence d'un environnement géographique, climatique, social et culturel.

Son approche permet d'observer avec précision comment le déséquilibre se manifeste chez le patient afin de rétablir l'équilibre vital.

Elle s'efforce de travailler à la source pour traiter la cause, en s'intéressant davantage à la personne malade qu'à la maladie.

En effet, même si les maladies se ressemblent, chaque individu est unique.

Formée aux différentes techniques de cette discipline, Flora accompagne toutes les personnes qui souhaitent prendre un moment pour elles et améliorer leur confort au quotidien.

Dans son approche, elle accorde une attention particulière à l'écoute et à la prévention.

Chaque séance est personnalisée en fonction des besoins, dans le respect du rythme et des attentes de chacun.

Flora insiste également sur le fait que la MTC ne remplace pas la médecine conventionnelle mais est un complément pour aider à préserver équilibre et bien-être.

Soucieuse d'apporter à chacun une réponse juste et attentive, elle se tient à votre disposition pour échanger et répondre à vos questions.



Plus de renseignements :

06 30 42 77 02 - florajannet.mtc@gmail.com
www.florajannet-mtc.com

Flora Jannet Praticienne en Médecine

 Traditionnelle Chinoise

VENTE DE TICKETS PISCINE BELLECIN



5€

RENDEZ-VOUS DANS VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE

OFFRE EXCLUSIVEMENT DESTINÉE AUX RÉSIDENTS D'ORGELET, SUR PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE.

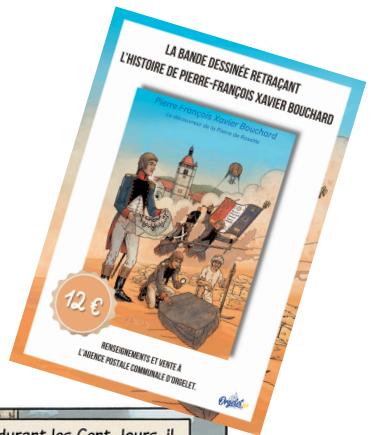
LE PAIEMENT PEUT ÊTRE EFFECTUÉ EN ESPÈCES OU PAR CHÈQUE.

Pierre-François Xavier BOUCHARD

"La vie de BOUCHARD en bande dessinée"

La bande dessinée est disponible à la vente au prix de 12 €.

Pour l'acquérir, vous pouvez vous rendre à l'agence postale communale ou bien vous rapprocher du CMJ - Conseil Municipal des Jeunes : 06 77 76 80 88
de l'ASPHOR : 06 85 29 02 83



* Surnom donné à Napoléon par les royalistes.

** Mort à l'âge de 13 ans.

(Textes et dessins : Jean-Marie WOEHREL)

Pierre-François Xavier BOUCHARD

"La vie de BOUCHARD en bande dessinée" - suite et fin.



TRIBUNE POLITIQUE

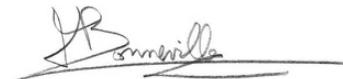
Conformément à l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal en référence à l'article L2121-27-1 du CGCT

LISTE MINORITAIRE

Les élections municipales se tiendront le 15 mars 2026.

Ce moment clé permettra aux Orgelétains de désigner, pour 6 ans, 19 conseillers sur un scrutin de liste respectant la parité. Si une seule liste se présente, l'élection ne serait qu'une mascarade, vidée de tout choix.

La démocratie ne peut survivre sans pluralité. C'est pourquoi j'appelle les citoyens à se mobiliser pour que plusieurs listes soient en lice, afin de garantir aux électeurs le pouvoir de décider véritablement de l'avenir de notre commune. Sans alternative, pas de débat. Sans débat, pas de démocratie.



François Bonneville

LISTE MAJORITAIRE

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES, LA TRIBUNE DE LA LISTE MAJORITAIRE EST SUSPENDUE.

Jean-Paul DUTHION, Stéphane PIERREL, Patrick CHATOT, Pauline PONSOT, Nathalie CORON, Yves LANIS, Michel LIGIER, Rachel BERTSCHY, Alain BRIDE, Sébastien GRONOWSKI, Julie RACINE, Laetitia ROUSSEL, Claude SALVI, Marie RIVIERE, Christophe DALOZ.

PLANNING DES ANIMATIONS

C'est quand ?	Y a quoi ?	C'est qui l'organisateur ?	Ça se passe où ?
JANVIER			
11 janvier	Repas des ainés	La Municipalité	La Grenette
14 janvier	Vœux du Maire	La Municipalité	La Grenette
17 janvier	Soirée jeux de société	Or'Jeux	La Grenette
FÉVRIER			
13 février	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
28 février	Danse de salon	Foyer Rural	La Grenette
MARS			
21 mars	Bal folk	MAPO	La Grenette
AVRIL			
10 avril	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
18 avril	Théâtre	Foyer Rural	La Grenette
25 avril	Bal Folk	MAPO	La Grenette
MAI			
30 et 31 mai	Chorale "La Dillettante"	MAPO	La Grenette
JUIN			
5 juin	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
13 et 14 juin	Audition école de musique	MAPO	La Grenette
19 juin	Fête de la musique	BFO	Place Bourg de Merlia
JUILLET			
16 au 19 juillet	Festival de bouche à oreille	Adapemont	Sous l'Orme



L'agenda communal est consultable à tout moment sur l'application Intramuros et sur le site Internet de la commune.

www.orgelet.com

Les informations y sont mises à jour régulièrement.



France Identité :

Vous avez fait une demande de renouvellement de votre carte d'identité ?



Votre prochaine carte d'identité est au format carte bancaire. Vous pouvez bénéficier de l'identité numérique France Identité.



1 Téléchargez l'application France Identité.

Pour créer votre identité numérique



Une fois votre nouvelle carte d'identité disponible en mairie, vous recevez un SMS pour démarrer le parcours d'activation de votre identité numérique. Ceci génère un QR Code.



2 Lors du retrait de votre nouvelle carte, présentez ce QR Code à l'agent de mairie.

3 Dans les 24 h à 48 h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans l'application France Identité pour finaliser la création de votre identité numérique. Elle sera alors certifiée.

Bravo !

Vous pouvez utiliser votre identité numérique France Identité, pour :

- prouver votre identité, en ligne ou en face-à-face,
- présenter votre permis de conduire ou votre titre de transport à bord des trains,
- vous authentifier en ligne,
- activer votre carte vitale dématérialisée...



À accéder en toute sécurité, sans identifiant et sans mot de passe, à + de 1 800 services via FranceConnect (CAF, Assurance Maladie, impôts...).



À générer un justificatif d'identité à usage unique ou présenter votre permis de conduire numérique sans divulguer toutes vos données.



À réaliser une procuration de vote 100 % dématérialisée.



À accéder à des démarches en ligne sensibles via FranceConnect+ (MonCompteFormation, MaPrimeRénov'...).

Avec l'identité numérique certifiée

Pour créer votre identité numérique, vous devez avoir au moins 18 ans et posséder un Android 11 minimum (technologie NFC) ou iOS 16.0 minimum.

Découvrez tous les usages possibles de l'identité numérique sur :

france-identite.gouv.fr

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

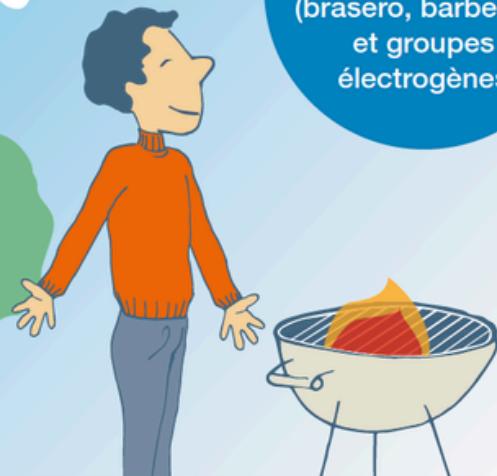
Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson

INFORMATIONS UTILES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9H-12 et 14H-17H
Jeudi : 9H30-12H et 14H-17H

03 84 35 54 54 - mairie@orgelet.com



HORAIRES

MARDI, MERCREDI, JEUDI* ET VENDREDI

9H-12H30 13H45-16H30

Ouverture à 9H30 le jeudi

SAMEDI

9H12H30



ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI MATIN

En semaine impaire

BAC GRIS ET BAC DE TRI

HAMEAU DE SÉZÉRIA

JEUDI APRÈS-MIDI

En semaine paire



MARCHÉ

Chaque **VENDREDI MATIN**



Rue du Chanoine Clément

Commerçants, artisans & producteurs.



DÉCHETTERIE

Les horaires varient en fonction des périodes de l'année.

14 Chemin des Alamans

03 84 35 58 17
www.sictom-lons-le-saunier.fr

